

DOCUMENT DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES CONFORME A L'ADR

1. Expéditeur : <p style="text-align: center;">CYCLEUROPE INTERNATIONAL CHEZ CYCLARDEN 14 AVENUE FOREST 08000 CHARLEVILLE MEZIERES</p>	2. Numéro du document de transport : <p style="text-align: center;">N°</p>	Page 1/1
3. Référence de l'expéditeur : <p style="text-align: center;">/</p>		
4. Numéro de référence du transitaire : <p style="text-align: center;">/</p>		
6. Destinataire : <p style="text-align: center;">CYCLEUROPE INTERNATIONAL 161 rue Gabriel Peri 10104 ROMILLY SUR SEINE</p>	5. Transporteur commissionné : 6. Mentions particulières :	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	COLIS			QUANTITÉ TOTALE	
7- N° ONU - Désignation officielle de transport - Code de classification (classe 1) et/ou N° modèle d'étiquette - Groupe d'emballage (le cas échéant) - Code tunnel	8- NOMBRE DE COLIS	9- DESCRIPTION DES COLIS	10- POIDS NET UNITAIRE (Kg)	11- MASSE BRUTE DE MD (Kg)	12- MASSE BRUTE TOTALE (Kg)
UN 3480, PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9, , (E)	1	caisse carton (4G)	4,75	4,75	5,25

CONTACT EN CAS D'URGENCE : **/MR BROGGI DIDIER 03-25-39-39-43**

Exemptions liées aux quantités transportées par unité de transport (chap. 1.1.3.6 de l'ADR) :

	Quantité totale de marchandises dangereuses par catégorie de transport (L ou Kg)	Coefficient	Quantité totale pondérée	
Catégorie 0	0,0	> 1000	0,0	Quantité totale pondérée de marchandises dangereuses par unité de transport (catégorie de transport 1,2 et 3) 14,3
Catégorie 1	0,0	50	0,0	
Catégorie 2	4,8	3	14,3	
Catégorie 3	0,0	x 1	0,0	
Catégorie 4	0,0	Illimité	0,0	

La quantité totale pondérée de marchandises dangereuses par unité de transport NE DÉPASSE PAS 1000.

<p>DÉCLARATION DE L'EXPÉDITEUR : Je déclare que le contenu de ce chargement est décrit ci-dessus de façon complète et exacte par la désignation officielle de transport et qu'il est convenablement classé, emballé, marqué, étiqueté, placardé et à tous les égards bien conditionné pour être transporté conformément aux réglementations internationales et nationales applicables.</p> <p>ENGAGEMENT DE L'EXPÉDITEUR : Je certifie, - avoir observé les obligations qui me sont faites à l'article 4 de l'arrêté TMD. - respecté les prescriptions du chap. 1.4.2.1 de l'ADR. - si je suis responsable du chargement, m'être conformé aux prescriptions du chap. 1.4.3.1 de l'ADR.</p>	<p>ENGAGEMENT DU TRANSPORTEUR : Je certifie, - si je suis responsable du chargement, m'être conformé aux prescriptions du chap. 1.4.3.1 de l'ADR. - avoir observé les obligations qui me sont faites par de l'arrêté TMD. - m'être conformé aux prescriptions du chap. 1.4.2.2 de l'ADR. - disposer des les consignes écrites de sécurité selon l'ADR (chap. 5.4.3).</p>
22. Nom de la société réalisant l'expédition : <p style="text-align: center;">CYCLEUROPE INDUSTRIES</p>	22. Nom de la société réalisant le transport :
Nom et qualité du déclarant <p style="text-align: center;">BROGGI DIDIER</p>	15. N° d'immat. du véhicule : / 16. Numéro(s) de scellement : /
Lieu et date : <p style="text-align: center;">ROMILLY, 07/12/2022</p>	Lieu et date :
Signature du déclarant <p style="text-align: center;">Didier BROGGI</p>	Nom et Signature du conducteur